

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 669

présenté par
M. Baupin
-----**ARTICLE 54 BIS**

À la seconde phrase de l'alinéa 10, après le mot :

« défense »,

insérer le mot :

« nationale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.